

Le choix de ces pierres tombales sera grandement facilité par la liste de pierres tombales que M. le comte de Montlaur vient d'adresser à la Société.

Sur la proposition de M. Hémery, un vœu est adressé à la Municipalité de Compiègne pour demander le remplacement des grillages de protection de plusieurs vitraux de l'abside de l'église Saint-Antoine.

M. Besnier veut bien se charger de transmettre ce vœu à qui de droit.

A propos du Musée Vivenel, il serait souhaitable que, lors des visites que font les Sociétés à Compiègne, comme celle des journalistes qui a eu lieu dernièrement, une visite du Musée soit prévue dans le programme élaboré par le Syndicat d'Initiatives. Ne pourrait-on prévoir pour la visite du Musée de la ville, très intéressant et pas assez connu, un temps proportionnel à son importance vis-à-vis des Musées du Palais.

\*

\*\*

### A propos de quelques dons au Musée Vivenel

par M. TENAILLON

Malgré les difficultés de tous ordres qu'il rencontre pour l'organisation des collections de la ville, le conservateur du musée Vivenel éprouve un réconfort incontestable devant la générosité toujours éprouvée des collectionneurs, amis du musée, qui veulent bien se défaire à son profit de pièces intéressantes; ils savent pourtant qu'ils devront se résigner à voir leurs dons relégués dans quelque armoire en attendant que la clémence des temps permette une meilleure présentation; qu'ils soient ici remerciés de leur générosité si désintéressée.

En dehors d'une collection de dessins romantiques provenant des collections d'un ancien maire de Compiègne, M. Arachquesne, don de M. Engel, le Musée a reçu de M. Baubigny, de Paris, deux cartons timbrés de l'Ex-libris de Vivenel et contenant, l'un des dessins d'architecture faits d'après l'antiquité romaine, ou d'après la renaissance italienne, l'autre des figurines. Ces portraits, nous a dit le donateur, seraient en partie ceux d'architectes amis de Vivenel. Tous ces dessins avaient été donnés par le fondateur de notre Musée à M. Viel, grand-père du donateur, et architecte lui-même. C'est ici que le hasard, cette providence des chercheurs, intervient : peu de jours après avoir rapporté ces cartons, je rangeai des livres, et mes mains ren-

contrèrent fortuitement l'annuaire des lettres, des arts et des théâtres avec gravures et illustrations pour 1845-1846 publié à Paris, à la typographie Lacrampe et C<sup>o</sup>, rue Damiette, 2, et daté 1846-1847. Cet annuaire contient entre autres choses la liste des architectes membres de la Société centrale des Architectes; or tous les noms plus ou moins bien orthographiés sur les portraits se retrouvent sur cette liste avec les fonctions diverses que remplissaient ces architectes.

J'ai pu vérifier aussi l'adresse de Victor Viel qui, avec Desjardins, avait ses bureaux 5, rue Lafayette; un portrait photographique de lui est joint aux autres dessins.

Mais le Musée possède un médaillon en bronze du même, venant des collections de Vivenel et signé.

Vivenel est représenté aussi en photos ou gravures dans ce carton. Son adresse était indiquée comme suit dans l'annuaire : Vivenel, architecte-entrepreneur général de l'Hôtel de Ville de Paris, rue Blanche, 61. A noter parmi les portraits de Vivenel une caricature le représentant monté sur un oiseau de proie et portant un modèle réduit de l'Hôtel de Ville de Paris et d'une truëlle.

Remarquons que Vivenel était porté comme architecte-entrepreneur, ce qui prouve qu'à cette époque les deux professions n'étaient pas aussi distinctes qu'elles le sont devenues de nos jours.

Le résultat imprévu de ces recherches me rendit plus exigeant ; puisque j'avais trouvé les architectes dans l'annuaire, pourquoi ne trouverais-je pas l'auteur des portraits? Ces dix portraits, plus un anonyme, représentant un enfant, sont signés T. M. ; vite, je feuilletai la liste générale des peintres, graveurs, architectes, lithographes qui ont exposé depuis six ans. Or, un seul présentait les mêmes initiales : Théophile Morel, peintre, rue Bréda, 42.

Le dictionnaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs, de E. Benezit (Ernest Grund, éditeur, 9, rue Mazarine, 1924) donne sur Morel les indications suivantes : Morel Théophile, peintre du 19<sup>ème</sup> Ec. Fra., figura au salon de Paris avec des portraits en 1845-1846 et 1848. C'était donc un portraitiste, première raison de le croire l'auteur de ces dessins qui font preuve d'une réelle connaissance de l'art du portrait, mais si on considère qu'il habitait 41, rue Bréda et que, d'autre part, Vivenel qui avait à faire représenter ses amis demeurait 61, rue Blanche, c'est-à-dire à quelques pas de la rue Bréda, il semble qu'il n'est pas trop osé d'attribuer à Morel ces portraits et c'est la conclusion à laquelle je me suis arrêté.

Notons pour terminer que le portrait d'enfant signé des mêmes initiales, probablement un parent de Vivenel,

représente un jeune garçon assis sur un des fauteuils qui ornent le cabinet de Vivenel au musée de la ville de Compiègne.

J'ai pensé que ces quelques précisions intéressant les collections du Musée et concernant la vie et les relations de Vivenel ne laisseraient pas indifférents les membres de la Société Historique.

\*\*

Par M. C. BARRÉ. — *Histoire des Institutions Municipales de Compiègne*

M. C. Barré nous parle des *Gouverneurs attournés*.

— Les administrateurs de la Ville prirent le nom de gouverneurs attournés de 1349 jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle puis d'échevins jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup>.

Ils étaient généralement au nombre de trois et étaient nommés pour une durée de 2 à 5 ans. Ils pouvaient être réélus ; c'est ainsi que Pierre Crin fut attourné pendant près de 30 ans.

*Prérogatives.* — Si les attournés n'étaient que tout juste indemnisés de leurs frais de déplacements, ils jouissaient d'une grande considération. Ils étaient qualifiés d'« honorable homme », avaient une place spéciale dans les cérémonies, portaient une robe de soie, et à leur mort ils recevaient les honneurs funèbres particuliers aux frais de la ville.

*Condition sociale.* — Les attournés étaient choisis principalement parmi la bourgeoisie marchande de la ville. Les taverniers et les merciers, corporations très riches et considérées, fournirent un grand nombre d'attournés à Compiègne.

*Responsabilité.* — Ils étaient responsables de la rentrée des impôts et les emprunts faits par la ville ont été à une certaine époque sous leur garantie personnelle. Ils pouvaient même être emprisonnés à ce sujet.

*Lieu des assemblées.* — D'abord à la cour le mayeur, puis aux Halles et enfin, en 1367, dans un logis loué à cet effet et qui fut légué à la ville par son propriétaire, Jehan Loutrel. L'Hôtel de Ville actuel a été construit sur l'emplacement de ce logis.

*Le Corps Municipal* se composait des gouverneurs attournés, des receveurs, clercs, procureurs, avocats, sergents, et de subalternes : valets, horlogers, portiers, etc. Les administrateurs de la « Table Dieu » (ce que nous nommons aujourd'hui « Bureau de Bienfaisance ») faisaient aussi partie du Corps Municipal.

---